

# Commune de Fontaine-les-Coteaux

Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal qui s'est tenue le lundi 29 janvier 2018 à 19h00 à l'annexe de la mairie de Fontaine-les-Coteaux, sous la Présidence de Monsieur Bernard DAUVERGNE et en présence de 6 conseillers sur 11.

Date de la convocation : 22/01/2018

## Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 20/12/2017.
2. Extension du réseau assainissement – demande de subvention au titre de la DETR.
3. Rapport d'activité 2016 de la communauté du Pays de Vendôme et de la communauté Vallée Loir et Braye.
4. Informations du maire et des Adjoints.
5. Questions diverses.

## Conseillers présents :

M. Bernard DAUVERGNE, M. Stéphane TOUCHET, M. Philippe BRAEM, Mme Nathalie PLOUX, M. Claude FONTENNE, M. Jacky DAHURON.

Excusés : Mme Angélique BRILLARD ayant donné procuration à M. Philippe BRAEM, M. Fabien POIDEVIN, M. Alain KOLFENTER ayant donné procuration à M. Stéphane TOUCHET, M. Yvonick TERRIER.

Absent : M. Patrick GOUPY.

Le Conseil choisit M. Philippe BRAEM comme secrétaire de séance.

*Conformément à l'article L.2121.18 du Code Général des Collectivités Territoriales la séance a été publique.*

### **1. Approbation du procès verbal de la réunion du 20/12/2017.**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès-verbal des réunions du 20/12/2017.

### **2. Extension du réseau assainissement – demande de subvention au titre de la DETR.**

Le Maire présente au Conseil les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif au lieudit l'Etre Pasquier et route de la Grande Pièce dont le coût prévisionnel est de 35 507.45 € HT.

Vu le règlement de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour l'année 2018,

Considérant l'éligibilité du dossier au titre de la DETR 2018,

le Maire propose de solliciter une subvention à hauteur de 50%.

Il présente le plan de financement :

Dépenses		Recettes	
Travaux	35 507.45 €	DETR	17 753 €
		Emprunt	17 754.45 €
		Total	35 507.45 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, approuve le projet mentionné ci-dessus, son plan de financement prévisionnel ainsi que le taux de subvention s'y afférent, sollicite une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2018 et donne pouvoir au Maire pour signer tout document se rapportant à cette affaire.

### **3. Rapport d'activité 2016 de la communauté du Pays de Vendôme et de la Communauté Vallée Loir et Braye.**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil municipal des rapports d'activités 2016 de la communauté du Pays de Vendôme et de la communauté Vallée Loir et Braye.

Le Conseil municipal, prend acte des rapports d'activités 2016 de la communauté du Pays de Vendôme et de la communauté Vallée Loir et Braye.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Le secrétaire de séance

Philippe BRAEM

